

# **Demande d'adhésion à la FFF**



## **Membres experts**



fédération française de la franchise



## Collège des experts Procédure d'admission

### 1. Le postulant présente un dossier de candidature comprenant :

- Le bulletin de candidature à l'adhésion au collège des experts,
- Le questionnaire rempli et signé,
- Un curriculum vitae,
- Une lettre de motivation,
- Une plaquette de présentation de la société sous le nom de laquelle il exerce, le cas échéant,
- Deux lettres (au minimum) émanant de parrains franchiseurs adhérents à la FFF, présentant, de manière circonstanciée, les conditions dans lesquelles ils ont utilisé les services du postulant,
- Les lettres de recommandations de parrains franchiseurs et/ou experts adhérents de la FFF, le cas échéant,
- Un extrait K-bis récent de la société sous le nom de laquelle il exerce, le cas échéant,
- Le bilan d'activité du postulant,
- Le bilan d'activité du postulant en franchise, et
- Le cas échéant, la candidature devra être accompagnée de l'ensemble des articles et/ou travaux publiés concernant la franchise dont le postulant est l'auteur, à titre individuel ou collectif.

### 2. A réception du dossier complet, la commission d'admission se réunit en présence du postulant.

La commission d'admission composée d'un ou plusieurs professionnels de la franchise adhérents de la FFF dont un administrateur au moins et du Délégué général se réunit au siège de la FFF en présence du postulant.

Au cours de cet entretien, le postulant est invité à présenter, entre autres, son métier, son parcours, sa politique de fonctionnement, ainsi que ses expériences dans le secteur de la franchise.

La défense des intérêts et la promotion de la franchise étant une mission essentielle de la FFF et nécessitant de l'ensemble de ses membres un haut niveau de compétence et de probité, la commission veillera à s'assurer que tout postulant possède une réelle expertise en matière de franchise et adhère aux principes fondamentaux du Code européen de Déontologie de la franchise, défendus par la FFF.

### 3. Au terme de cet entretien, la commission d'admission émet un avis auprès du Conseil d'administration.

### 4. Le conseil d'administration statue sur la demande d'adhésion...

... au vu des pièces et de l'avis transmis sachant que le Conseil pourra prendre, avant toute nouvelle admission, l'avis des membres en place du collège des experts.

Le conseil d'administration de la FFF reste souverain pour apprécier la validité et la recevabilité d'une candidature sans avoir à justifier de ses décisions.

### 5. La décision du Conseil d'administration est communiquée dans les meilleurs délais au postulant.

6. A réception de la décision d'acceptation de l'adhésion par le Conseil d'administration, le nouveau membre s'oblige au paiement d'un droit d'entrée de 3.200 euros et d'une cotisation annuelle de 1.980 euros.

#### **La confidentialité**

*Toutes les personnes ayant eu à connaître des pièces du dossier que vous aurez signalées comme confidentielles sont tenues par l'obligation de discrétion, ainsi que toutes celles qui ont participé aux entretiens.*



## Collège des experts Bulletin de candidature

Nom : .....

Prénom : .....

Cabinet/société : .....

Adresse professionnelle complète :

.....  
.....  
.....

Tél : ..... Fax : .....

E-mail : .....@.....

Je soussigné(e)

demande mon adhésion au Collège des experts de la FFF.

Je retourne :

- Le questionnaire ci-joint, dûment rempli et signé,
- Un curriculum vitae,
- Une lettre de motivation,
- Deux lettres (au minimum) émanant de parrains franchiseurs adhérents à la FFF, présentant, de manière circonstanciée, les conditions dans lesquelles ils ont utilisé mes services,
- Le cas échéant, un extrait K-bis récent de la société sous le nom de laquelle j'exerce,
- Mon bilan d'activité,
- Mon bilan d'activité en franchise,
- Le cas échéant, l'ensemble des articles et/ou travaux publiés concernant la franchise dont je suis l'auteur, à titre individuel ou collectif.

Fait à

Le

Signature



# Collège des experts Questionnaire

Nom : .....

Prénom : .....

Cabinet - Société : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Fax : .....

E-mail : .....@.....

Domaine(s) d'intervention :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Structure du cabinet:

.....  
.....  
.....

Date de la première intervention dans la franchise :

.....

Titre(s) - Diplôme(s) - Référence(s) professionnelle(s):

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Langue(s) étrangère(s) :

.....



## Collège des experts Questionnaire

Publication(s) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Correspondant(s) ou Bureau(x) en province ou à l'étranger :  
(adresse complète - tél.- fax.- mail)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Description de nos activités :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Ce document nous permet de renseigner au mieux les publications et le site de la FFF.  
Merci de bien vouloir le remplir lisiblement, en mentionnant tous les détails que vous jugerez utile.  
Les informations non confidentielles de ce document seront notamment mentionnées dans la rubrique Experts du site de la FFF, [www.franchise-fff.com](http://www.franchise-fff.com).

Nous vous informons que, conformément aux dispositions des articles 38 et suivants de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de communication, de rectification, d'actualisation et de suppression des données personnelles vous concernant.

Pour exercer l'un de ces droits, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter aux coordonnées suivantes.

Par ailleurs, nous vous remercions de bien vouloir nous signaler dans les mêmes formes et meilleurs délais tout changement.

FFF  
9 rue Alfred de Vigny - 75008 PARIS  
01 53 75 22 25 - fax 01 53 75 22 20  
mail : [info@franchise-fff.com](mailto:info@franchise-fff.com)



## Collège des experts Questionnaire

### Informations complémentaires confidentielles (non publiées)

Effectif du bureau - cabinet

Nombre d'associés : .....

Nombre de collaborateurs : .....

Références professionnelles (attestées par le client sauf impossibilité déontologique)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

*Je m'engage à fournir des informations claires et sincères sur mon activité et laisse libre la Fédération française de la franchise d'utiliser ces données pour constituer le fichier du Collège des Experts de la FFF.*

*J'approuve et je respecte le règlement intérieur et la charte de l'expert du Collège des Experts de la FFF.  
J'approuve et je respecte le Code de déontologie européen de la franchise.*

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature



## La FFF : les membres experts

### **CONSEIL JUDICIAIRE ET JURIDIQUE**

M<sup>e</sup> Gilles AMEDEE-MANESME  
M<sup>e</sup> Claire AYER  
M<sup>e</sup> Rémi de BALMANN  
M<sup>e</sup> Dominique BASCHET  
M<sup>e</sup> Hubert BENSOUSSAN  
M<sup>e</sup> Olivier BINDER  
M<sup>e</sup> Alain COHEN  
M<sup>e</sup> Pierre CUSSAC  
M<sup>e</sup> Rémi DELFORGE  
M<sup>e</sup> Olivier DESCHAMPS  
M<sup>e</sup> Régis FABRE  
M<sup>e</sup> Hélène HELWASER  
M. Alain KËNIG  
M<sup>e</sup> Jean-Marie LELOUP  
M<sup>e</sup> Marc LANCIAUX  
M. Yves MAROT  
M. Eric SCHAHL

### **CONSEIL EN DÉVELOPPEMENT ET MANAGEMENT DE FRANCHISE**

M. Jean BEAUDOIN  
M. Patrick CROCHEMORE  
M. Jean-Michel ILLIEN  
M. Alain LÉVY  
M. Éric LUC  
M. Henri MASSON  
M. Alain de MAREILHAC  
M. Gilbert MELLINGER  
M. Yves MAROT  
M. François PELTIER  
M. Jean SAMPER  
M. Philippe TOUGERON

### **RECHERCHE DE CANDIDATS FRANCHISÉS**

M. Jean BEAUDOIN  
M. Patrick CROCHEMORE  
M. Jean-Michel ILLIEN  
M. Henri MASSON  
M. Jean SAMPER

### **COMMUNICATION RELATIONS PUBLIQUES RELATIONS PRESSE**

M. Alain de MAREILHAC  
Mme Lise FERCOQ DUGUÉ  
Mme Fabienne HERVE

### **LOGISTIQUE ET EXTERNALISATION**

M. Michel IVANIER  
M. François PELTIER

### **MARKETING**

M. Jean BEAUDOIN  
M. Jacques BENVENISTE  
M. Jean-Michel ILLIEN  
M. Alain de MAREILHAC  
M. Gilbert MELLINGER  
M. Jean SAMPER

### **FORMATION**

M. Jean BEAUDOIN  
Mme Pascale BÉGAT  
M. Jean-Pierre GOUZY  
M. Jean-Michel ILLIEN  
M. Michel IVANIER  
M. Éric LUC  
M. Yves MAROT  
M. Henri MASSON  
M. Gilbert MELLINGER  
M. Philippe TOUGERON

### **INFORMATIQUE**

M. Michel IVANIER  
M. Alain KËNIG  
M. Gilbert MELLINGER

### **IMMOBILIER COMMERCIAL**

M. Alain LÉVY

### **PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE**

M. Eric SCHAHL

### **DÉVELOPPEMENT À L'ÉTRANGER**

M. Patrick CROCHEMORE  
M. Jean-Michel ILLIEN  
M. Alain KËNIG  
M. Gilbert MELLINGER  
M. Jean SAMPER

### **DESIGN & ARCHITECTURE**

M. Alain de MAREILHAC

### **ASSURANCES**

M. Christian Jean-Paul  
THIEBAUD

### **FINANCE, AUDIT, GESTION**

M. Jean-Marc AUBAULT  
M. Jean BEAUDOIN  
Mme Pascale BÉGAT  
M. Jean-Philippe DELTOUR  
M. Alain-Philippe ETLIN  
M. Jean-Pierre GOUZY  
M. Jean-Michel ILLIEN  
M. Michel IVANIER  
M. Alain KËNIG  
M. Éric LUC  
M. Henri MASSON  
M. Gilbert MELLINGER  
M. Philippe TOUGERON  
M. Michel TRIBALLEAU

### **EXPERTISE COMPTABLE**

Mme Pascale BÉGAT  
M. Alain-Philippe ETLIN  
M. Jean-Pierre GOUZY  
M. Michel IVANIER  
M. Christian LEPICIER  
M. Éric LUC  
M. Jacques RICOL  
M. Philippe TOUGERON  
M. Michel TRIBALLEAU